

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN NOUVELLE ENSEIGNE POUR CONSTRUCTION JACQUES LEMOINE FONDS RÉGIONAL D'EMBELLEMENT DE LA ROUTE 138

Beaupré, le 9 octobre 2018– Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'une nouvelle enseigne pour l'entreprise Construction Jacques Lemoine à Château-Richer.

Le dévoilement de cette enseigne a été fait en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré et de M. Vincent Lessard, propriétaire de Construction Jacques Lemoine.

«Nous sommes contents de notre nouvelle enseigne qui affiche deux entreprises: Construction Jacques Lemoine et Paquet Multi-Services. Notre enseigne s'harmonise avec le bâtiment qui a été récemment rénové» précise M. Vincent Lessard, propriétaire de Construction Jacques Lemoine.

Cette nouvelle enseigne répond à plusieurs critères du Fonds par l'utilisation de la pierre, ses dimensions et l'aménagement paysager.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention 50 % du coût des travaux admissibles jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne (volet 1) ou un aménagement paysager (volet 2). Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux admissibles. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d'au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com